

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

Séance du 11 avril 2024

Date de la convocation : 3 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le onze avril à 19h00, le Commission Communale d'action sociale légalement convoquée, s'est assemblée à la mairie sous la Présidence de Monsieur TAVEAU Jacques, Maire.

Présents : Mesdames, Marie-Françoise LELEU, Monique MANCEL Caroline DESFFONTAINES, Valérie UYTTERSROPOT, Vanessa FRERE, Messieurs Armindo VIEIRA DIAS, Jacques TAVEAU, Guy FLORIN.

Absentes excusées :

Mme Aurélie DELCURE pouvoir donné à Valérie UYTTERSROPOT

Mme Marie-Christine HOUCKE pouvoir donné à Jacques TAVEAU

Secrétaire de séance : Madame Marie-Françoise LELEU

Nombre de Membres : 10 en exercice / 8 présents / 10 votants

DELIBERATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU CCAS 2023

Sous la présidence de Madame Monique MANCEL, doyenne d'âge.

Après lecture et examen du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'année 2023.

Section de Fonctionnement

Recettes réalisées 5 000.00.€

Excédent 2023 10 974.28 €

Dépenses réalisées 6 052.60 €

Résultat Excédentaire 2023 :9 921.68 €

Le compte de Gestion établi par la perceptrice affiche les résultats identiques au Compte Administratif. I

Après avoir délibéré le compte administratif du CCAS est adopté (9 en exercice, 7 présents, 9 votants).

Après avoir délibéré le compte de gestion du CCAS est adopté (10 en exercice, 8 présents, 10 votants).

DELIBERATION AFFECTATION DE RESULTAT 2023 DU CCAS

Sous la présidence de Madame Monique MANCEL, doyenne d'âge.

Après lecture et examen du Compte Administratif et du Compte de Gestion de l'année 2023.

Section de Fonctionnement

Résultat de clôture 2023 : 9 921.68 €

Excédent de 2023 sur BP 2024 : 9 921.68 € au compte 002

Après avoir délibéré, l'affectation du résultat 2023 est adoptée (10 en exercice, 8 présents, 10 votants).

DELIBERATION BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

La Commission Communale d'Action Sociale arrête le Budget Primitif à :

- 9 921.68 € en dépenses et recettes de fonctionnement.

Après avoir délibéré, le budget primitif 2024 est adopté (10 en exercice, 8 présents, 10 votants).

Points sur actions menées

1 /Budget sortie : « **Le souffle de la terre** », à Ailly sur Noye (5000 à 6000 euros) spectacle en extérieur ouvert aux habitants de Chepoix, tarif: 21 € par personne/42 € par personne avec repas pour enfants et adultes réservation + chèque de caution exigée obligatoire (caution 20 €), en cas d'absence le chèque sera encaissé. Cette manifestation est envisagée les 6 Ou 7 septembre 2024 à 21 heures 30 , il y aura un système de coupon réponse mis en place afin de connaître le nombre de personnes intéressées : enfants et adultes accompagné + chèque de caution lors de la réservation. (caution rendue lors du retour de la journée). Rendez-vous pour le départ aura lieu sur le parking de la Mairie (prévoir des vêtements de pluie + coussin).

2/Budget CCAS : 4000 € (quatre mille euros) cartes cadeau Noël + colis des Aînés.

3/Chalet de Noël (3 m long x 2 m large)

4/Fête Nationale du 14 juillet 2024 :

13 juillet : manèges, food truck, et bal groupe musical

14 juillet : cérémonie aux Monuments et défilé de vélos fleuris

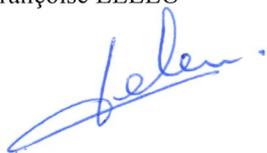
5/ Fête du 1^{er} Mai : brin de muguet sera distribué aux personnes de plus de 70 ans.

Questions diverses

Fin de la séance 20 h 30.

SIGNATURES

La Secrétaire de Séance
Mme Marie Françoise LELEU



Le Maire,
Jacques TAVEAU



MAIRIE DE CHEPOIX
60120